



Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali

SEANCE 5

« Quelle éducation pour renforcer la citoyenneté au Mali ? »

Jeudi 21 Octobre 2010

Termes de référence

Contacts :

forummultiacteurs@yahoo.fr / www.forum-gouvernance-mali.org

Néné Konaté TRAORE (ARGA) – Tél.: (+223) 76 42 02 80 - nene_konate@yahoo.fr
Ambroise DAKOUO (ARGA) – Tél. : (+223) 76 01 70 20 - ambroisedak01@yahoo.fr
Elise DUFIEF (SCAC/ARGA) – Tél. : (+223) 78 42 89 02 - elise.dufief@gmail.com
Abdoul Aziz AGUISSA (CDI) – Tél.: (+223) 66 78 60 32 - a_aguissa@cdi-mali.gov.ml

INTRODUCTION

Le processus

Le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali est un processus hérité de la dynamique de réflexion amorcée dans le cadre du colloque international de Bamako : « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? » (23-25 janvier 2007) et d'une étude sur la revue des initiatives de gouvernance au Mali (Juillet 2007).

Lancé en juin 2008, le Forum multi-acteurs a été conçu comme un espace public de dialogue, entre une diversité d'acteurs de la gouvernance au Mali pour échanger autour des problématiques cruciales de gouvernance de ce pays et identifier les leviers d'action sur lesquels s'appuyer pour tendre vers une gouvernance légitime et enracinée.

Depuis sa création, quatre séances thématiques se sont tenues:

- Séance 1 : « L'accès aux services publics de base au Mali » (Décembre 2008)
- Séance 2 : « Accès à la justice et droits des citoyens : le cas du foncier au Mali » (Juillet 2009)
- Séance 3 : « Le processus électoral au Mali : quel sens ? Pour quelles légitimités ? » (Décembre 2009)
- Séance 4 : « La gouvernance de l'aide au Mali » (Juillet 2010)

La démarche

Il s'agit, à travers un aller-retour permanent entre l'étude de cas concrets et des réflexions plus générales, de dresser un diagnostic de l'existant pour ensuite dégager des pistes de solutions plus transversales pour répondre aux crises de gouvernance que connaît le Mali et que partagent également d'autres pays dans le monde tant ces problématiques de gouvernance sont liées.

C'est donc à partir de l'examen minutieux des pratiques de gouvernance et de la richesse d'un dialogue libre qui se nourrit de regards croisés et du partage des imaginaires, que ce cadre s'essaye à répondre à la question de savoir comment mobiliser et faire coexister le socle commun de valeurs et de traditions au Mali pour construire des modes de régulation de la société qui répondent aux défis nationaux et mondiaux de gouvernance que suscite la construction d'une modernité.

Contexte/Justification de la séance 5

En Afrique subsaharienne comme partout ailleurs, l'éducation représente un secteur clé des gouvernements et pour la population. Ce domaine, en lien avec celui de la citoyenneté, contribue en effet à la construction du pays, son image, ses citoyens et dessine également son avenir proche et lointain. Il recouvre de nombreux enjeux politiques, sociaux et économiques.

Toutefois, dans son acception générale, **l'éducation** est considérée comme l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs formelles et informelles acquises par l'enseignement scolaire (école laïque, catholique, islamique, protestante, etc.) et non scolaire (famille, centre d'alphabétisation, les classes d'âges, les périodes initiatives, etc.) considérées comme essentielles pour la formation de tout être humain dans la société malienne. Elle est érigée comme un droit fondamental donc fait partie des stratégies de développement.

D'autre part la **citoyenneté** est ce qui permet à l'individu d'être reconnu comme membre de la société et de participer à la vie de l'Etat. Elle regroupe un ensemble de

comportements, d'obligations vis-à-vis de la société et des autorités. C'est également une composante du lien social qui assigne des droits et des devoirs à l'individu. Toutefois, la notion de citoyenneté est complexe car elle permet de façon intrinsèque à l'individu de penser son rapport avec le collectif, le pouvoir et la chose publique. Ceci implique qu'il ne saurait y avoir un modèle unique de citoyenneté mais des principes qui soutiennent la citoyenneté qui peuvent résulter d'aspirations diverses car nous sommes tous citoyens maliens et appartenons également tous à une culture. La notion de citoyenneté s'applique alors à divers niveaux, du point de vue personnel comme on vient de le démontrer, mais également face à la société. Les droits et devoirs du citoyen vont être divers en fonction du contexte, de l'environnement social. C'est en ce sens que l'éducation doit donner les clés du comportement adéquat.

En se référant à ces définitions, la **formation et la socialisation du citoyen malien à travers l'éducation** ressortent comme des éléments forts qui attirent l'attention. Ainsi, une tentative de mettre les deux notions ensemble s'avère possible puisqu'elles impliquent un vivre ensemble. **Education citoyenne, citoyenneté à l'école, éducation pour la citoyenneté** tout cela aura pour but de favoriser l'ouverture et la capacité des individus à vivre ensemble et contribuer à un projet de société commun égalitaire. En outre, pour rendre cela possible, il faut une synergie entre les acteurs concernés par la problématique de l'éducation à savoir : l'Etat, les élus, les communautés, les partenaires techniques et financiers, les familles, les citoyens, etc.

Ainsi, poser la question « **quelle éducation pour une véritable citoyenneté au Mali ?** » ne saurait être mieux débattue que si les leaders:

- « Mettent les valeurs endogènes et les principes partagés au cœur du débat : les valeurs et les principes sur lesquels s'adosent les modèles de gouvernance doivent être pensés à partir de référentiels communs, connus et reconnus par les populations.
- Mettent l'expérience des acteurs au cœur du processus de la refondation du système éducatif afin d'atteindre une citoyenneté constructive. Il est donc important de partir des expériences collectées au niveau des acteurs issus de différents milieux socioprofessionnels et des différents échelons territoriaux pour faire émerger des propositions.
- Articulent l'unité et la diversité : l'évolution de nos pays démontre que l'unité nationale n'est pas exclusive de la reconnaissance de la diversité qui traverse le champ social. Bien au contraire, la participation de chaque individu, de chaque groupe aux constructions nationales dépend de **la place que la collectivité accorde à l'affirmation et à l'épanouissement de son identité**. L'unité ne se confond pas avec la négation de la diversité mais correspond plutôt à leur articulation harmonieuse.
- Articulent l'échelle locale au mondial : plutôt qu'un cloisonnement des échelles, nous estimons que l'amélioration de la gestion de la problématique de l'éducation passe par **une articulation des échelles de territoire** et une répartition des rôles et responsabilités sur la base du principe de subsidiarité active.
- Partir du local pour refonder la gouvernance : le niveau local est le niveau stratégique pour la refondation de la gouvernance de l'éducation. En se référant sur les façons traditionnelles dont les communautés éduquaient les enfants (classes d'âges, les

périodes initiatiques, etc.), des propositions adaptables aux réalités du moment émergeront¹ ».

Par conséquent, dans l'optique où ces principes sont pris en compte dans la quête d'une éducation pour la citoyenneté au Mali, le citoyen n'est plus confiné à son simple rôle d'électeur, mais est perçu comme un acteur informé sur ses droits et devoirs et capable d'engagement civique afin d'influencer le cours des affaires culturelles, sociales, économiques et politiques qui l'affectent.

Au Mali, l'article 11 de la **Loi 99-046 AN RM, portant loi d'orientation sur l'éducation** dit ceci : le système éducatif malien a pour finalité de former un citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, un acteur du développement profondément ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle, maîtrisant les savoir-faire populaires et apte à intégrer les connaissances et compétences liées aux progrès scientifiques, techniques et à la technologie moderne. Et un des objectifs du système éducatif est de **rendre l'apprenant attentif et sensible aux valeurs de l'engagement personnel et de la solidarité familiale et sociale, de la responsabilité parentale, de la préservation de la santé d'autrui et de la protection de l'environnement.**

Dans la pratique, de nombreux Forums se sont tenus ces dernières années, les études menées par des consultants ainsi que les voix universitaires qui se sont élevées récemment font tous le constat de déséquilibres profonds dans le domaine de **l'éducation et citoyenneté** au Mali et qui ont abouti aujourd'hui à une situation de crise. Parmi ces déséquilibres, nous citons entre autres **le non respect de la chose publique, le non respect des codes d'éthique et de déontologie des différentes corporations professionnelles nationales, l'absence d'autorité de l'État, le faible taux de participation des citoyens à la vie publique, etc.** Toutes ces crises trouvent échos par ailleurs au sein de la société, en proie à des pertes de valeurs fondamentales qui font que la citoyenneté en est également atteinte.

Depuis plusieurs décennies, des efforts ont été faits en faveur de l'éducation et de la citoyenneté aussi bien au niveau gouvernemental à travers la tenue du forum sur l'éducation, les actions de formation, de sensibilisation du PNEC (Programme national d'éducation à la citoyenneté), que des acteurs internationaux comme les actions de l'UNICEF, et de la société civile (Aga Khan, Groupe Pivot, etc.). Aussi bien dans le fond que dans la forme, ces actions ont été menées afin de renforcer l'éducation et la citoyenneté au Mali. Des efforts restent néanmoins à renforcer pour stabiliser la situation et pouvoir aboutir au changement des comportements. Au regard des différents constats, il nous est donc apparu essentiel d'aborder la question « **quelle éducation pour renforcer la citoyenneté au Mali ?** » au Mali au sein du Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali.

Face à une telle complexité à la fois dans le maniement des concepts et surtout leur application pratique, la justification de la tenue d'un tel Forum paraît évidente. Les constats de mauvais fonctionnement sont nombreux. On entend ici et là, « qu'il y a au Mali de l'instruction mais pas d'éducation », que l'un des moyens d'action majeurs est « la prise de conscience de la société civile qui doit accroître ses moyens de pression et promouvoir l'éducation civique². Tant que ces points ne seront pas éclaircis, il nous semble impossible de façonner le citoyen malien de demain et par-là même la société. Sans citoyen éclairé, il ne

¹ Ces différents points reprennent les thèses défendues par l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique.

² Ntji Idriss Mariko, 2007, « Le choix des dirigeants : s'inspirer de l'expérience historique africaine », in *Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique*, Actes du colloque de Bamako.

peut y avoir de marges de développement pour aboutir à une démocratie de fait. Le Forum en ce sens propose un espace de dialogue propice à des réflexions qui seront autant de propositions à mettre en œuvre.

Le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali est un espace de dialogue ouvert en juin 2008 à la suite d'une dynamique de réflexion sur la gouvernance légitime amorcée dans le cadre d'un colloque international, interdisciplinaire et inter acteurs³ et de l'intérêt commun initial de trois partenaires : le gouvernement du Mali à travers le Commissariat au Développement Institutionnel⁴, l'Alliance pour refonder la Gouvernance en Afrique⁵ et l'Ambassade de France à travers le Service de Coopération et d'Action Culturelle⁶. Ce cadre partenarial s'est ensuite élargi à d'autres acteurs nationaux (publics, privés et acteurs de la société civile) et internationaux ayant adhéré à cette initiative et exprimé leur volonté de contribuer à son émergence et à son développement sur le long terme. De sa mise en place en Juin 2008 au mois de juillet 2010, quatre séances ont été animées respectivement sur les thématiques : i) **Accès aux services publics de base**, ii) **accès à la justice et droits des citoyens**, iii) le **processus électoral** et iv) la **gouvernance de l'aide au Mali**.

La séance 5, porte donc sur la thématique : **Quelle éducation pour renforcer la citoyenneté au Mali ?** Les débats seront structurés autour de trois axes de réflexion tels que décrits au point 2.2 ci-dessous.

Objectifs et axes de réflexion de la séance 5

a. Objectifs de la séance

Approfondir la réflexion sur les questions d'éducation et de citoyenneté (équilibres et déséquilibres majeurs) constatés en vue d'aboutir à des propositions pour un changement positif des comportements à l'égard de la chose publique et de la société.

b. Axes de réflexion

Education et citoyenneté : ***comment faire de ces éléments des leviers du développement et de la consolidation démocratique au Mali ?*** Cette question fondamentale peut servir de fil conducteur à la préparation des communications et à l'animation des débats. Toutefois, les communicateurs tenteront de fournir des éléments de réponses aux trois axes de réflexion ci-dessous.

³ Ce colloque intitulé «Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? » s'est tenu à Bamako du 23 au 25 janvier 2007, à l'initiative conjointe de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA), de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG) et du Centre d'expertise sur les politiques institutionnelles en Afrique (CEPIA).

⁴ Le Commissariat au Développement institutionnel travaille au renouveau de l'action publique dans le cadre du Programme de Développement institutionnel et le fonctionnement efficace de l'administration publique.

⁵ L'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique intervient dans l'accompagnement méthodologique et technique du processus de dialogue, pour en capitaliser les résultats et accompagner l'émergence de propositions permettant de faire évoluer les pratiques de gouvernance.

⁶ L'Ambassade de France à travers le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) est intéressée à soutenir les initiatives pertinentes visant à instaurer un système de gouvernance qui soit en adéquation avec les objectifs et priorités de développement du pays.

b.1. Comment la citoyenneté, à travers l'école, a évolué de la période coloniale à nos jours ?

Un retour historique semble nécessaire pour dresser un état des lieux de l'éducation au Mali, identifier les valeurs qui ont été véhiculées, les stratégies nationales développées, apporter des explications sur les insuffisances qui ont mené à la situation actuelle.

- Comment s'est accompli le processus de construction citoyenne de la colonisation à nos jours ?
- Quelles valeurs sont véhiculées à chaque époque (colonisation, la Fédération du Mali, sous les Ière, IIème et IIIème républiques)
- Quelles valeurs chrétiennes, arabo musulmanes liées à cette citoyenneté ?
- Comment faire une Co-construction de la citoyenneté avec l'école ? ou en sommes-nous ?
- Quels mécanismes pour retrouver une situation d'équilibre ?

b.2. Education et culture de la citoyenneté pour l'approfondissement de la démocratie : comment l'éducation détermine positivement la citoyenneté ?

Il s'agit aujourd'hui de réinterroger les valeurs et principes liés à l'éducation et la citoyenneté dans le contexte actuel du Mali. L'ancrage géographique, culturel, intellectuel, politique est spécifique à chaque pays et les acteurs impliqués dans ce domaine doivent être à même d'apporter des réponses aux crises identifiées en lien avec l'éducation et la citoyenneté.

- Quelles sont les valeurs véhiculées dans la société malienne actuelle?
- Quelle est la place aujourd'hui des valeurs citoyennes au sein du système éducatif ?
- Comment contribuer à l'amélioration de l'enseignement, de la formation ?
- Comment intégrer des modules spécifiques liés à la citoyenneté dans l'enseignement au Mali ?
- Comment influencer les pouvoirs publics pour l'élaboration des politiques publiques ?
- Quelles sont les différentes réponses qu'apportent l'ensemble des acteurs face à la crise de la citoyenneté ?

b. 3. Responsabilisation et participation à travers l'éducation et la citoyenneté : quel type de citoyen pour une bonne démocratie ?

Les entretiens ont révélé que très souvent, on peut déplorer un manque de responsabilisation de la part des institutions, gouvernementales et universitaires, de la société civile et de la population elle-même. Les droits et devoirs, quand ils sont connus, sont délibérément bafoués. Mais pire, ils ne sont quasiment jamais sanctionnés et favorisent donc le développement de l'incivisme et de la violence.

Réfléchir à ces pratiques doit amener également à réfléchir au type de citoyen modèle que le Mali veut ériger pour construire sa société.

- Comment favoriser l'éveil d'une véritable citoyenneté ?
- Comment amener le citoyen à jouer son rôle de contrôleur, de participant et d'amélioration des politiques publiques ?
- A travers l'éducation et la citoyenneté, comment rendre les mesures de contrôle et les sanctions effectives ?

- Quels types de formation développer pour un citoyen modèle, soucieux du respect des valeurs liées à l'éducation et la citoyenneté ?
- Comment revenir à une situation d'équilibre puisque tout semble aller de travers ?

Approche méthodologique

Chacun de ces trois axes de réflexion fera l'objet d'une communication. Ces communications seront présentées par : Idrissa Soïba Traore, Richard Toé puis Hamidou Magassa. A la suite de ces présentations, d'une durée de 15 minutes chacune, le débat en plénière sera ouvert.

Eléments de définition

En complément des définitions des notions abordées dans les termes de référence, nous relevons ici celles abordées dans les communications ainsi que les lectures préalables effectuées.

Education : « héritage culturel que l'homme acquiert de ses ascendants et transmet à ses descendants. Elle se fonde sur deux éléments essentiels : la socialisation et l'apprentissage. Les milieux de vie de l'homme sont des lieux d'éducation : la famille, le groupe, l'école, les entreprises, les services, les ateliers, les associations, partis politiques ».

Citoyenneté : « la citoyenneté est un terme éminemment politique. Le citoyen dans cette perspective est défini comme l'homme qui est capable de gouverner et d'être gouverné. En France, selon Etienne B et al (1999) le citoyen reste l'homme d'un seul Etat, d'une seule foi : le républicanisme laïc et égalitaire, d'une seule idéologie : les droits de l'homme. A partir de cette approche, nous pouvons concevoir la citoyenneté en termes d'engagement de l'homme dans les affaires publiques, sa participation effective, efficace et efficiente aux décisions engageant son pays et forgeant son dessein. »

« La citoyenneté, c'est aujourd'hui la capacité de participer à égalité à la gestion politique de la cité. »

Education à la citoyenneté : l'éducation à la citoyenneté démocratique est un ensemble de pratiques et d'activités destinées à mieux préparer les jeunes et les adultes à participer activement à la vie démocratique et à exercer leurs droits et responsabilités dans la société.

Nationalité : La nationalité est un concept multiforme relatif à l'appartenance d'une ou d'un groupe de personnes à une nation culturelle ou politique déterminée ou possédant la volonté d'exister. D'une part, la nationalité politique se définit comme une preuve légale de l'appartenance à un état. Le terme possède d'importants liens avec la notion de citoyenneté. D'autre part, la nationalité culturelle ou sociologique définit des communautés qui ne forment pas forcément des états indépendants. Elles sont plutôt des regroupements de populations sur un territoire plus ou moins défini qui partagent une combinaison particulière de caractéristiques objectives (langue, religion, culture, histoire).

Civilité : « référence à un champ d'action individuelle et ou collective. C'est un comportement social qui s'appuie sur la dignité, la tolérance, le respect, l'autonomie, la fraternité. La civilité de tout groupement humain prend sa racine dans son histoire : c'est un patrimoine culturel qui a des fonctions de régulation de la vie du groupe ».

Civisme : « mode de relations avec le champ politique et les valeurs qui l'animent. Le civisme, est d'abord le régulateur de la civilité et est bien la qualité du citoyen qui se dévoue pour sa patrie. La personne civique est celle qui sait vivre « en bonne intelligence » avec les autres mais qui sait se soumettre à l'intérêt général, c'est-à-dire accepté de faire passer le bien commun avant le sien propre. Le civisme prend toute sa valeur dans l'obligation morale d'application stricte de la légalité, dans l'exigence éthique d'implication des acteurs et même de leur participation au bon fonctionnement du système ».